



## **CAP IP/DSD du 5 février 2015**

### **Nouveau départ**

*Conformément aux résultats des dernières élections professionnelles, CGC-Douanes dispose désormais de 3 sièges en CAPC : 1 siège en DSD1, 1 en DSD2 et 1 en IP2. La CGC était représentée lors de cette CAP par Olivier Gourdon (titulaire DSD2), Yvan Chazalviel (suppléant DSD1, en remplacement de Sylvie Denis, excusée), Lara Gourdon-Delépine (titulaire IP2) et Olivier Fouque (expert IP2).*

Cette première CAP 2015 avec ses nouveaux élus visait à statuer sur les candidatures aux 18 postes proposés en DSD (mutations DSD1 ou DSD2 et promotions DSD2) et aux 17 postes proposés en IP (mutation IP1 ou IP2 ou passerelle IR1-IP1).

Parmi les candidats aux postes proposés en IP/DSD, on pouvait distinguer les candidatures de 2 DSD1, 11 DSD2, 11 IP2, 6 IP1 et 13 IR1.

| <b>Nombre de postes proposés</b>  | <b>Nombre de candidats</b> | <b>Nombre de collègues ayant obtenu une promotion ou mutation</b> |
|---|----------------------------|---|
| 18 postes en DSD (DSD1, DSD2, promotion DSD2)                             | 20                         | 10 (dont 3 en promotion DSD2)                                     |
| 17 postes (dont 5 communs avec les DSD) en IP1, IP2 et passerelle IR1-IP1 | 24                         | 6   |

### **Be- « Bop »-a-Lula**

Outre un nombre très élevé de candidatures pour des postes d'adjoint en directions interrégionales, cette CAP a vu la promotion de jeunes agents IP2 sur des postes de BOP-GRH ou de BOP-CCG autrefois davantage réservés à des DSD expérimentés. Les organisations syndicales ont donc demandé si cette nouvelle donne était la conséquence de la mise en œuvre du PSD ou une donnée conjoncturelle.

Le sous-directeur A a reconnu avec regret une tendance des candidats à solliciter des postes en DI plutôt que des postes de chefs de POC, de PAE ou de chefs divisionnaires.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)

*Le syndicat qui vous informe dans les temps !*

Si la désaffectation sur les postes de divisionnaires n'est pas nouvelle (les divisions de Champagne, de Limoges, de Chambéry sont, une nouvelle fois, restées vacantes), il n'en va pas de même pour les postes de chef de POC jusque-là très recherchés et qui font partie intégrante du déroulement « normal » de carrière. Les postes de chefs de POC à Amiens, Orléans et Mulhouse sont pourtant restés vacants lors de cette CAP.

S'il peut y avoir une explication géographique dans certains cas, cette désaffectation révèle peut-être également un manque de lisibilité sur les parcours de carrière même si le chef de la sous-direction A souligne qu'il n'est pas possible de définir, « au vingt-et-unième siècle », de parcours-type de carrière. L'étonnement est d'autant plus important que nombre de ces postes étaient proposés en promotion DSD2 y compris un poste de Paris Spécial.

## ***Une belle province sous une bonne étoile***

Faut-il y voir dans cette désaffectation une forme de « parisianisme », la plupart des jeunes IPIS, issus de la région parisienne, n'ayant comme aspiration que d'y retourner pour des raisons de facilités sur le plan familial ? Ce constat pourrait donc militer semble-t-il pour un recrutement davantage diversifié sur le plan géographique des futurs IPIS.

CGC-Douanes est intervenu en mettant en valeur le fait qu'il était, de toute façon, très difficile de passer l'ensemble de sa carrière, en province, dans la même région, ce qui n'était pas nécessairement le cas en Ile de France, celle-ci offrant un nombre de débouchés fonctionnels très variés. Le chef de la sous-direction A a donc rappelé qu'il militait pour la création, en province, de pôles de compétences interrégionaux qui permettraient d'effectuer un déroulement de carrière « en étoile ». Cette démarche se traduit par la mise en exergue de pôles d'attractivité et de stabilité que constituent les écoles de Tourcoing ou de la Rochelle, les CSP Chorus à Lyon ou à Paris, la centralisation de la TSVR et du remboursement des TIC à Metz, la création de pôles fiscalité ou encore les centres informatiques douaniers.

## ***Séjour en Centrale***

Comme à l'accoutumée, les postes à la DG n'ont que peu attirés, les postes d'adjoint au BIC et au bureau B/2 étant restés vacants. Il existe une exception notable à ce désamour car l'Inspection des services semble recueillir davantage de suffrages : est-ce du fait de la nature des fonctions sur des postes très intéressants et formateurs ou d'une certaine autonomie sans charge de management ?

Soulignons toutefois une certaine incohérence : un candidat disposant d'un très bon dossier et avec une expérience en adéquation avec les fonctions proposées sur un poste DG se voyait refuser son premier choix et retenir sur autre poste d'adjoint à la DG qui constituait son second choix. Or, il semblait présenter, sur ce poste, un profil un peu moins en adéquation avec le poste qu'un autre candidat qui l'avait demandé en premier choix et qui avait un besoin impérieux de rejoindre la région parisienne pour raisons familiales. Bilan des courses : un poste resté vacant alors que la DG a du mal à recruter et deux candidats malheureux (l'un a obtenu son second choix et l'autre aucun poste) alors qu'il eut été possible de faire plaisir à tous. Vous avez dit gâchis administratif ?



*Tel : 01 53 18 00 72*

*Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)*

*Le syndicat qui vous informe dans les temps !*

## **Gros calibres**

Un candidat IP2 a été préféré à un candidat IP1 sur un poste à la formation initiale à l'END Tourcoing, les deux collègues présentant un très bon profil. La direction générale considère que ce type de poste est davantage « calibré » IP2.

S'agissant des collègues IP1, ils sont seulement 3 à avoir obtenu satisfaction sur des postes d'adjoint à un divisionnaire, de chef de PAE et, plus étonnamment, de chef du pôle supervision/gestion de DRGC.

## **Une passerelle ne fait pas le printemps**

Rares sont les IR1 à avoir obtenu une nomination en passerelle au grade d'IP1 (1 cas sur 13 candidatures) mais il faut souligner que la plupart des collègues postulants avaient une expérience dans leur grade extrêmement courte (parfois moins de 6 mois) alors que la règle est de détenir son grade pendant au moins deux ans avant de bénéficier de cette nomination.

## **Rapprochement de contraintes**

Les élus CGC ont insisté sur les freins à la mobilité que constituaient les difficultés liées aux rapprochements familiaux. Nombreux, en effet, sont les candidats qui se désistent dans l'incertitude de pouvoir être rejoints par leur conjoint. Certains collègues effectuent aussi, avec succès, des demandes de mutation conjointe avec absence de mobilité si l'un des deux cadres supérieurs n'obtient pas satisfaction.

Il reste cependant l'impression que certains collègues sont davantage aidés que d'autres sans qu'on puisse en comprendre les raisons profondes. Selon la direction générale, celle-ci sera plus encline à favoriser le rapprochement de conjoints si le poste obtenu par le cadre supérieur l'a été de façon « contrainte », ce qui permettrait d'effectuer une mise à disposition du conjoint. Pour autant, **une clarification est demandée par CGC-Douanes sur les possibilités qu'il existe de faciliter le rapprochement de conjoints** pour des cadres amenés naturellement à suivre une certaine mobilité géographique.

## **Débouchés fonctionnels CSC1F**

4 emplois CSC1F (permettant d'accéder à la HEA) ont été proposés pour le second semestre 2015 avec nomination au 1er juillet 2015 et engagement à partir en retraite fin 2015. Les IP1 n'ayant pas (ou peu) bénéficié d'un contrat comptable comme receveur ou chef de pôle dans une recette régionale sont prioritaires sur ce type d'emploi. A noter que ce sont 6 emplois de CSC1F qui sont proposés par an et que 2 avaient déjà fait l'objet d'une proposition pour le 1er semestre 2015.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)

*Le syndicat qui vous informe dans les temps !*

## ***Désillusions ou quand Goliath a peur de David***

Et puis, comment ne pas faire part de notre désillusion face à de nouvelles attaques syndicales totalement inopportunes, en ce jour de rentrée qui semblait placé sous de bons auspices.

L'USD-FO, dans une déclaration liminaire particulièrement mesquine, a rappelé qu'elle était la meilleure car elle avait plein d'élus, que les CAP devaient se limiter au champ des CAP et de faire une exégèse des règles de représentativité définies par la loi de juillet 2010. **Avec 100% d'augmentation des votes parmi les DSD, plus de 40% des voix dans ce collège et plus de 26% des voix des IP, nous estimons ne pas avoir volé notre place grâce à vos suffrages et être totalelement représentatifs de l'encadrement dans un collège où, sans la présence de la CGC, la démocratie serait gravement hypothéquée** car il n'y aurait qu'un seul syndicat représenté pour les grades d'IR1, d'IP2, d'IP1, de DSD2, de DSD1 et de DPSD !

La seconde désillusion vient de la demande de ce même syndicat, de siéger en formation restreinte, malgré les souhaits explicites de la direction générale pour simplifier le déroulement des CAP en évitant d'avoir des entrées et sorties continues des représentants en fonction des grades abordés. En effet, dans ce type de CAP, toutes les questions sont liées et il est incompréhensible de hacher les débats : si un poste n'est pas attribué à un IP2, il peut être proposé à un IP1, un poste peut être indifféremment proposé à un DSD1, DSD2 ou un IP2. Ce genre de demande kafkaïenne est d'autant plus incompréhensible qu'elle peut être considérée comme une marque de défiance au sein même de ce syndicat comme s'il fallait introduire un système de castes pour que les IR n'aient pas à connaître les débats des IP, les IP2 vis-à-vis des IP1 et les IP vis-à-vis des DSD. La CGC-Douanes a choisi, dans un souci de transparence et depuis 2011, de faire siéger ensemble tous ses représentants à une même CAP quel que soit le grade abordé sachant que seuls les représentants titulaires du grade concerné peuvent prendre la parole.

Enfin, la troisième désillusion provient du fait qu'un candidat USD-FO à un poste proposé lors de cette CAP était présent dans l'assemblée. Cela ne nous dérange absolument pas dans la mesure où il n'était pas présent lorsque son cas a été abordé et nous nous réjouissons de la promotion méritée de ce collègue. Ce qui nous dérange par contre, c'est qu'une très longue mise au point au nom de « l'éthique » avait été faite à notre rencontre par ce même syndicat dans un tract de février 2014 relatif au déroulement des CAP IP DSD lorsque nous nous étions malencontreusement trouvés dans la même situation...

Comment ne pas terminer ce paragraphe par « l'appel à la raison » de la direction générale afin de ne pas multiplier exagérément le nombre d'experts dans un souci évident d'économies budgétaires en rappelant que le dialogue social, même s'il est fondamental, a également un coût. Avec 1 seul expert présent pour CGC-Douanes contre 4, nous estimons être totalement dans les clous.



*Tel : 01 53 18 00 72*

*Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)*

*Le syndicat qui vous informe dans les temps !*

## ***Autres points abordés***

Bien que la CAP ne soit pas le lieu privilégié pour cela, nous nous sommes réjouis auprès du sous-directeur de l'octroi très récent de 70 postes à la douane au titre de la lutte contre le terrorisme qui constitue une première reconnaissance de notre rôle en la matière. Dommage que l'administration n'ait pas obtenu le gel des suppressions d'emplois car s'il faut renforcer le rôle de la douane en matière de lutte contre le terrorisme, on ne comprend pas comment, par ailleurs, on peut parallèlement poursuivre cette politique de réduction d'emplois massive et continue. Des conséquences de cette reconnaissance en termes d'emplois et d'organisation, nous sommes prêts à discuter de façon très ouverte et constructive avec l'administration.

### ***Postes restés vacants à l'issue de cette CAP***

#### ***Divisions :***

Chef divisionnaire à Chambéry ;

Chef divisionnaire à Limoges ;

Chef divisionnaire en Champagne

#### ***Chef de POC :***

Chef de POC à Orléans ;

Chef de POC à Mulhouse ;

Chef de POC à Amiens

#### ***Direction générale :***

Adjoint au chef du BIC

Adjoint au chef du bureau B/2

#### ***Paris Spécial***

#### ***Adjoint à un divisionnaire :***

Calais Tunnel ;

Chambéry division

#### ***PAE :***

Mayotte PAE ;

Paris Est PAE.

La prochaine CAP IP/DSD se tiendra le 1er avril prochain et celle relative à la sélection IPIS 2015, le 12 mars 2015. N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire connaître vos desiderata.



***Tel : 01 53 18 00 72***

***Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)***

***Le syndicat qui vous informe dans les temps !***

## BULLETIN D'ADHESION



Pour adhérer, renvoyez le présent bulletin, accompagné de votre chèque de cotisation libellé à l'ordre de [CGC-Douanes](#) à :

**CGC-Douanes**  
Immeuble TURGOT – pièce 153 R – teledoc 909  
86-92 allée de Bercy – 75 012 PARIS.

### Fiche de renseignements à compléter :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Fonctions :

Grade :

Coordonnées professionnelles :

Service :

Direction :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Coordonnées personnelles (si vous désirez y recevoir votre courrier syndical) :

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. :

E-mail :

Le montant des cotisations est disponible sur le site internet de [CGC-Douanes](#), rubrique infos pratiques.

Le montant de la cotisation englobe une protection juridique personnelle à caractère syndical et professionnel. Pour information, 66 % des cotisations sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

[CGC-Douanes](#) dispose du site [www.cgc-douanes.info](http://www.cgc-douanes.info) accessible sur Internet ou depuis Aladin / informations / informations syndicales / [CGC-Douanes](#)

Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr) - tel : 01 53 18 00 72



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : [contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr)

*Le syndicat qui vous informe dans les temps !*

Montant des cotisations (mise à jour 2015)

|  |         |
|--|---------|
| Inspecteur-élève et ingénieur-stagiaire  | Gratuit |
| Inspecteur du 1er au 6ème échelon inclus et ingénieur du 1er au 4ème échelon inclus                      | 88 €    |
| Inspecteur du 7ème au 12ème échelon inclus et ingénieur du 5ème au 8ème échelon inclus                   | 96 €    |
| IR3, IP2, directeur de laboratoire de classe normale   | 112 €   |
| IR 2, IR1, IP1, DSD2   | 132 €   |
| DSD1, CSC2, CSC1, directeurs de laboratoire de classe supérieure et exceptionnelle                       | 152 €   |
| DPSD, administrateur des douanes, administrateur supérieur, administrateur général, administrateur civil | 180 €   |
| Retraité   | 60 €    |

Nota : pour les **primo-adhérents**, le montant de la cotisation s'établit au prorata des trimestres déjà écoulés

Les adhérents bénéficient d'un **crédit d'impôt** égal aux 2/3 de la cotisation versée